



JANVIER 2012 / N° 174 / 1,70 €

La Feuille Verte

DIFFERENTE

Vous avez survécu au nuage de Fukushima, à la tempête Joachim, à la sécheresse, aux journées de printemps d'EELV, à la primaire écolo, à l'été pourri, à la primaire socialiste, au sourire béat de Roselyne Bachelot, aux éclats d'intelligence de Frédéric Lefebvre, au renvoi de MAM, aux visites du Sofitel ou du Carlton, aux vagissements de Giulia (ou de son père), à l'euro, à Merkozy, à Hadopi, à la fin (?) des niches fiscales, à la démission définitive de Steve Jobs, à la panne de votre Aie ! phone, aux plantages récurrents de Windaube, aux cruelles disparitions de nos chers dictateurs (pensez au commerce extérieur), aux prises de position de Dany, aux différents fous-voleurs-multirécidivistes-armés-de-Kalachnikov qui hantent nos campagnes, aux *Emois* de *La Feuille Verte*, à la perte du triple A, au sauvetage de l'Europe... Bref à 2011. Rassurez-vous : 2012 s'annonce pas mal non plus.

A moins que... un joly mois de mai...

On vous la souhaite, on se la souhaite vraiment différente, cette nouvelle année.

Pour le Comité de lecture,
Michel Boutanquoi



édito

GRAND CANAL : C'EST TOUJOURS NON !

Pourquoi Françoise Branget, députée UMP du Doubs, milite-t-elle inlassablement pour remettre à l'ordre du jour le projet « dément » de grand canal ? Attitude d'autant plus difficile à comprendre qu'en 1997, le soutien audit projet par la droite franc-comtoise a sans doute coûté à celle-ci plusieurs sièges de députés... Les arguments sont classiques et usés : « *équipements structurants* », « *sauvegarde de l'emploi* », soutien à l'activité économique, etc.

Mais à quoi sert donc un canal à grand gabarit ?

L'objectif d'un équipement, quel qu'il soit, est de répondre à un besoin, de rendre des services. Et on peut résumer en quelques mots le rôle d'un grand canal.

D'abord, il sert à relier le trafic maritime aux arrière-pays : au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la mer, le trafic y diminue, et cela dans des proportions considérables. Un tel équipement ne sert donc pas à relier deux bassins en passant par dessus les collines ou les montagnes... Peut-être y a-t-il une exception : la liaison Seine-

Nord, parce que le contexte géographique et le relief le permettent. Mais si cette liaison était réalisée, ce serait au détriment du Havre et en faveur de Rotterdam.

Ensuite, un canal à grand gabarit sert à transporter des « pondéreux », des graviers, du charbon, des céréales, etc., qui ne sont pas des produits à forte valeur ajoutée et dont le transport est plutôt en perte de vitesse. Dans ces conditions, on ne voit pas quelle dynamique économique un tel équipement pourrait induire.

Un projet toujours aussi dément

Les arguments économiques - pertinents - qui ont fait abandonner le projet en 1997 sont donc toujours d'actualité, même si, cette fois-ci, on veut nous faire avaler un projet Saône-Moselle au lieu de Rhin-Rhône. À l'analyse économique que l'on vient de rappeler, il faut ajouter deux autres arguments.

Une rivière est un milieu vivant complexe, soumis à un équilibre fragile. L'impact d'un grand canal est beaucoup plus considérable que celui du canal Freycinet actuel. Le surcreusement et le bétonnage portent atteinte à ce système complexe en entraînant d'énormes pertes de paysages, de milieux humides sensibles, de biotopes remarquables, de biodiversité. La canalisation d'une rivière, en supprimant les méandres, par exemple, engendre une accélération du mouvement de l'eau et donc une aggravation des inondations en aval.

Et ce grand canal, il n'est même pas sûr qu'on pourrait le faire fonctionner... par manque d'eau ! Il suffit d'observer l'état du petit canal en été, et cela ne va pas s'arranger avec le réchauffement climatique ! Comment répondre à la consommation d'eau des éclusées sans être obligé de repomper d'aval en amont, comme les Shadoks ? ... Signalons aussi que le canal Rhin-Main-Danube, qui a longtemps servi de référence aux promoteurs du projet franc-comtois, est un échec : le trafic attendu n'est pas au rendez-vous et certains transports ont rebasculé sur le rail.

Grands travaux ou petits chantiers ?

On est donc bien au coeur du débat sur les orientations économiques pour 2012, qu'on peut résumer ainsi pour le choix des investissements :

- Soit on continue la fuite en avant dans les « grands travaux », pour le plus grand profit de quelques entreprises du CAC 40, dont les dirigeants sont les amis du président actuel et les clients du Fouquet's. C'est l'option choisie par Mme Branget, qui se met ainsi au service du lobby des Travaux publics.

- Soit on engage la conversion écologique de l'économie pour répondre à de réels besoins sociaux : isolation des appartements, amélioration de l'efficacité énergétique, développement des énergies renouvelables, promotion d'une agriculture moins gourmande en engrais et pesticides, construction de transports collectifs de proximité, développement de l'aide à la personne pour répondre au vieillissement de la population, amélioration des services publics d'éducation, de santé, de culture, etc.

Le secteur du bâtiment va mal : 35 000 suppressions d'emplois annoncées en 2011. À qui la faute ? En outre, le gouvernement Fillon vient de décider, par exemple, d'augmenter la TVA sur la rénovation des appartements. Plutôt que de relancer les grands travaux qui



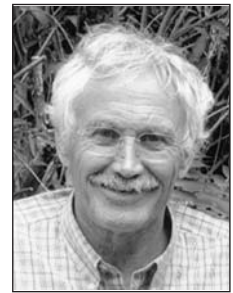
brassent énormément d'argent mais créent peu d'emplois, il est beaucoup plus judicieux de soutenir, à tous les niveaux, par une orientation économique nouvelle, le tissu des PME. Et là, on est sûr qu'il y aura, à la clé, la création de centaines de milliers d'emplois utiles et non délocalisables.

Il n'est pas nécessaire de dépenser de nouveau des millions d'euros pour démontrer la nocivité du projet de

grand canal, et les élus EÉLV ne pouvaient pas voter (1) la participation de 100 000 euros demandée à la Région pour une étude de VNF (Voies navigables de France).

Gérard Mamet

(1) Vendredi 16 décembre.



Mayotte

ENFANTS EN DANGER

Lors du dernier Conseil fédéral d'EELV, Eva Joly a évoqué ce qui se passe à Mayotte, et notamment ce que beaucoup d'enfants doivent vivre chaque jour : ils manquent de nourriture, doivent parfois vivre sans leur parents, n'ont pas toujours d'endroit où dormir... La situation est catastrophique. Mais il se passe également des choses qu'Eva n'a pas pu voir - et que pourtant tout le monde connaît - car elles se déroulent dans un lieu à l'abri des regards, dans le Centre de rétention administrative (CRA) de Petite Terre.

Personne ne peut entrer dans un CRA, à quelques exceptions près : les détenus (!), les agents de la Police aux Frontières (PAF), les membres de la Cimade et de la Commission nationale de Déontologie de la Sécurité (CNDS).

Mais alors, comment puis-je affirmer que la situation là-bas est catastrophique ? D'abord, Libération a publié il y a un peu plus de trois ans une vidéo montrant la situation des détenus comoriens de Mayotte. (<http://www.liberation.fr/societe/0601472-mayotte-a-l-interieur-du-centre-de-retention>). Ensuite, la CNDS, dans son rapport d'activité de 2008, dénonçait la situation constatée à la suite d'une visite sur place.

Les conditions de rétention n'ont pas changé depuis 2008. Depuis bien plus de trois ans, des Comoriens endurent cette situation de détresse et d'angoisse inadmissible, absolument contraire aux Droits de l'Homme. Mais la situation des enfants est bien pire. Parfois séparés de leur parents, ils peuvent se voir attribuer de faux parents, présents dans le centre, éventuellement inconnus, ou une fausse date de naissance : on les fait ainsi passer pour des majeurs pour qu'ils puissent être reconduits à la frontière sans aucun problème administratif.

Ces enfants sont quelquefois scolarisés, et lorsqu'ils sont arrêtés, leur scolarité s'interrompt brutalement. Certains sont parfois près d'avoir un diplôme, impossi-

ble à obtenir sur l'archipel des Comores où ils seront renvoyés.

Pourquoi se permet-on d'expulser des enfants scolarisés, sans aucune certitude qu'ils le seront de nouveau à Anjouan ou sur une autre île de l'archipel ?

Combien de fois devra-t-on rappeler que la France a signé et s'est engagée à respecter la Convention internationale des Droits de l'Enfant ?

Les choses doivent changer, et vite ! S'il ne nous est pas possible de régulariser, du jour au lendemain, tous les sans-papiers, nous devons nous battre pour qu'ils soient - au minimum - accueillis dans des conditions respectueuses de leur humanité !

Le CRA de Mayotte n'est pas le seul en France, et je ne crois pas que la situation dans les autres CRA soit bien meilleure. Et malheureusement, ce ne sont pas les exemples de violation des Droits de l'Homme qui manquent, en France et dans le monde.

Un monde sans ces violations est possible, j'en suis convaincue ! Continuons à nous battre contre les injustices et pour les droits fondamentaux de chaque individu!

Mathilde Tessier



GRANDE VITESSE : POUR QUI ? POUR QUOI ?

Le 11 décembre 2012, une nouvelle ligne « à grande vitesse » a été ouverte. La nommer est déjà tout un problème. Habituellement appelée LGV « Rhin-Rhône », elle a reçu des noms de baptême très variés. L'un des plus originaux, non dénué de sens par ailleurs, est : TGV « Paris-Rhin-Rhône » ! Dans cette même veine d'affirmations paradoxales, j'ai entendu un journaliste, et non des moindres, évoquer « *le seul TGV de région à région, qui rapproche tout le Grand Est de la capitale...* ». Pauvre géographie !

Après plus de 20 ans d'énergie dépensée à tenter de modifier la logique de cet aménagement (pardon pour le côté « ancien combattant »), j'ai la faiblesse de penser que cette expérience peut éclairer au moins les débats en cours ; en externe puisque que le financement des extrémités est en discussion, en interne puisqu'une motion demandant l'arrêt des projets LGV a été débattue devant le Conseil fédéral d'EELV.

Comme pour tous les enjeux un peu lourds, le positionnement de notre parti s'apparente parfois aux controverses religieuses : on parle de convictions comme on le ferait d'actes de foi, laissant peu de place aux arguments, qu'on souhaiterait parfois un plus rationnels. Il ne s'agit d'ailleurs pas de s'en tenir à l'avis des « experts », puisque leur point de vue est souvent monovalent, mais d'identifier dans les éléments du débat les moments où l'approche idéologique de la question opère des fixations parfois très incertaines.

La « Grande Vitesse sur Rail » n'échappe pas à cette règle. Portée par certains comme l'évidence d'une position écologiste qui irait de soi, la technologie TGV a naguère fonctionné comme une pétition de principe. Je me souviens de Dany - oui, oui, notre Dany - professant, il y a plus de quinze ans, que le TGV devait être un fer de lance de l'alternative écologiste, une sorte de preuve donnée à ceux qui nous identifient comme d'incorrigibles nostalgiques des temps anciens que nous pouvions mettre le pied, voire les deux, dans une modernité bien conçue. Sacré Dany ! De ce qui appa-

raissait comme une évidence, et que plusieurs d'entre nous mettent en avant dans le débat (on ne peut pas toujours être contre tout), que reste-t-il aujourd'hui ? Pas grand chose si l'on y regarde de près. Que disait en effet Dany dans son argumentaire ? Que le TGV était un extraordinaire vecteur de l'aménagement du territoire, qu'il portait en germe le transfert modal de la route vers le rail du fait de son attractivité objective, etc. Et il ajoutait, magistral, qu'« *en Allemagne, le TGV avait fort logiquement et fort intelligemment été retenu comme élément structurant de l'aménagement des territoires, les liaisons interurbaines atteignant, grâce à cette technologie, le bon niveau de fréquence et de cadencement* ». Ces propos, que je rapporte de mémoire, ont longtemps perturbé notre conscience d'écologistes. Pourtant, je pense qu'on peut l'affirmer tranquillement aujourd'hui, les propos de Dany étaient vrais (en partie) pour le réseau allemand, mais faux (en partie) pour le réseau français : une bonne partie du problème réside dans cet apparent paradoxe.

En deux mots, c'est bien la question de la vitesse qu'il faut interroger, et plus encore celle de la grande vitesse, relativement à la concentration démographique des territoires qu'on aménage. Dany oubliait de dire en effet qu'en Allemagne, c'est autour de 200-220 km/h qu'on parle de « TGV » (dénommé InterCityExpress, ce qui résume bien la différence d'approche), alors qu'en France, comme quelqu'un l'a écrit, on cherche d'abord à répondre à un défi technologique de Très Grande Vitesse en fabriquant une sorte de Concorde sur rail, même si cette comparaison a ses limites. Or, il ne faut pas être un grand expert pour comprendre que si l'on peut envisager qu'une liaison entre deux villes éloignées de 500 km (par exemple), sans villes intermédiaires, peut être traitée comme un « avion par terre », qui présente l'intérêt d'entrer dans le cœur des villes (!), ce qu'on a fait entre Paris et Lyon, on ne peut en faire autant, comme c'est le cas en Allemagne, dans une zone où le réseau urbain est plus serré. Quel intérêt de faire monter un train à une vitesse de 330 ou 360 km/h sur une distance de moins de 100 km ? Il ne faut pas être grand clerc non plus pour comprendre que cette logique est mortifère pour les villes moyennes, et qu'elle contribue aussi à créer des gares très excentrées (pour gagner du temps, toujours), qui forment autant d'abcès où viennent se fixer, le plus souvent assez mal, des équipements périphériques.

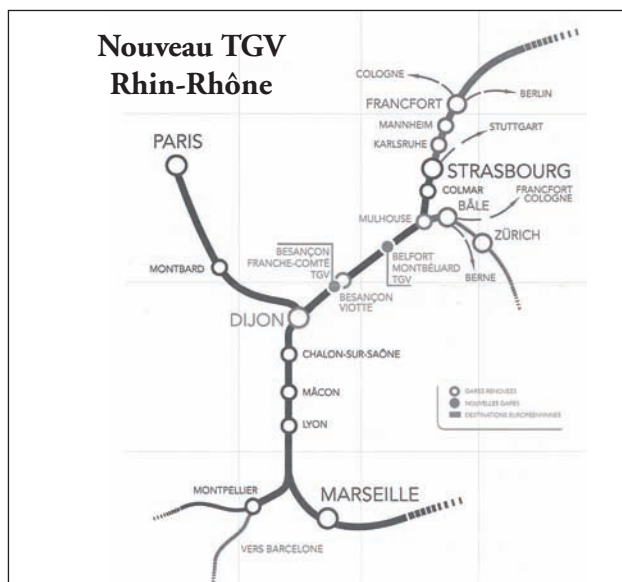
Il n'y a donc pas une bonne approche de la Grande Vitesse sur rail, mais plusieurs. Et surtout pas une



approche qui exclurait de la réflexion la prise en compte de la hiérarchie des réseaux (TGV -TER, pour faire simple) et de leur nécessaire complémentarité, ou qui n'envisagerait pas en même temps les différentes modalités de transport.

Pour terminer par où j'ai commencé : ce TGV - appelé Rhin-Rhône improprement, donc -, dont on peut comprendre qu'il fasse la fierté de cheminots qui attendent depuis 50 ans qu'on modernise leur outil, est probablement un non-sens écologique. Je ne sais pas encore comment nous pourrions « rattraper » ce contresens. Le plus urgent est sans doute que nous proposons un moratoire sur la plupart des équipements de ce type, comme nous l'avons fait pour les extrémités de la branche est, ainsi que pour la branche sud.

Claude Mercier



LE DESSOUS DES CARTES

Le document que nous avons là existe aussi en grande taille dans la gare d'Auxon... et ailleurs, bien sûr. Le procédé n'est pas nouveau. Il y a plus de dix ans, nous avons déjà dénoncé cette contorsion de la géographie qui permettait de vendre l'étoile dijonnaise (les trois branches), tout en donnant l'illusion du Rhin-Rhône. Les usagers habituels de Besançon - Lyon dénoncent d'ailleurs depuis le 11 décembre la réalité des choses : c'est souvent plus long, et toujours plus cher, d'aller à Lyon par le TGV, puisqu'il faut « remonter » (vocabulaire que les géographes n'aiment pas) par Dijon ! J'éprouve d'autant plus de colère lorsque je vois ce schéma qu'il repose sur une des plus belles conquêtes de la géographie contemporaine. On appelle ça la chorématique (si, si). C'est un procédé qui permet de

simplifier une carte pour donner du sens aux idées que l'on veut transcrire graphiquement. Ainsi, transformer la France en hexagone est une simplification que tout le monde connaît et qui permet de travailler utilement, à une certaine échelle, à l'organisation du territoire français. Les documents que les élus consultent chaque jour en matière d'aménagement en sont presque inondés. Pour les enseignants, si l'usage en est bien maîtrisé, c'est une mine d'or. Ici, on est dans l'escroquerie pure.

Claude Mercier
(Géographe un peu honteux...)



Ouverture de la LGV : Communiqué d'EELV-FC

DESOLES, NOUS NE POURRONS PAS VRAIMENT FAIRE LA FÊTE

L'image, pourtant, aurait dû être belle et la couverture médiatique parfaite : le TGV, que personne n'ose plus appeler « Rhin-Rhône », allait tout à la fois dynamiser la Franche-Comté, réduire les temps de parcours de façon significative, réorganiser les espaces traversés. Force est de constater que les bémols sont nombreux au moment où les premiers trains s'apprentent à circuler.

Le TGV est là, on ne démontrera pas les voies. La compétence des techniciens et leur fierté légitime ne sont pas en cause. Mais il faut à présent prendre conscience

de l'impérieuse nécessité de stopper les dépenses pour la seule ligne TGV afin de les consacrer au développement du reste de l'offre ferroviaire ou, plus généralement, aux besoins quotidiens des Francs-Comtois, comme l'emploi ou le logement. Le mécontentement actuel, en effet, porte moins sur le TGV lui-même que sur un constat : son arrivée coïncide avec une baisse de la qualité de l'offre pour les déplacements les plus quotidiens. Les transports ferroviaires régionaux, que l'action régionale ne cesse pourtant de soutenir dans le cadre de la multimodalité, subissent de plein fouet la stratégie du « Tout TGV ». Nous ne sommes pas les seuls à le dire.

UN PROJET AMBITIEUX

Le 18 décembre, le Conseil fédéral d'EELV a validé le projet 2012 « Vivre mieux : vers la société écologique ».

Une méthode participative

Ce projet est le fruit d'un travail de plus de 18 mois auquel chacun, coopérateur ou adhérent, a pu participer par des propositions écrites ou au sein d'une commission... Ainsi plus de 1 000 pages de contributions ont été reçues. En outre, un véritable travail a été engagé pour impliquer, grâce à des auditions ou des débats thématiques, des représentants de la société civile, afin d'avoir leur avis sur nos propositions et de connaître leurs attentes. Ce long travail de contributions et d'amendements a permis d'élaborer un document consensuel, dans lequel seuls quelques points sont encore à débattre.

Ce projet représente donc fidèlement l'état des réflexions du parti, sur des thématiques traditionnellement portées par EELV (l'agriculture, les énergies...), mais aussi sur des thématiques nouvelles (tranquillité publique, politique industrielle...). Preuve d'une montée en compétence d'EELV dans l'ensemble des domaines.

Cette méthode a pour objectif de se pérenniser dans la mise en œuvre des politiques publiques. Ainsi un processus de concertation sera mis en place dans un certain nombre de domaines (l'eau, la transformation énergétique, l'agriculture, le logement), car l'implication de l'ensemble des acteurs est essentielle à la réussite du projet de transformation de la société dont nous sommes porteurs.

L'économie et l'écologie au cœur des territoires

Notre projet affirme la nécessité d'un changement global de logique : l'économie et l'écologie doivent être mis au service des populations et des territoires. Pour ce faire les écologistes défendent un certains nombres de mesures visant à changer la société :

- Changer les règles de fonctionnement des banques et des marchés (augmentation des fonds propres des banques, diminution de leur taille, interdiction des versements de bonus et de dividendes pour les banques sous capitalisées...).

- Travailler moins et travailler mieux (instauration d'une démocratie dans les entreprises, création d'un service public de santé au travail...).

- Instaurer un revenu maximum et un revenu décent pour tous.

- Créer et développer l'activité des TPE-PME (progressivité réelle de l'impôt sur les sociétés, fiscalité soutenant les TPE-PME, extension des sociétés régionales de capital risque...).

- Développer l'économie sociale et solidaire (aide à la création et à la reprise d'entreprises solidaires, amplification des outils de l'épargne solidaire, incitation fiscale spécifique...).

- Penser des villes plus écologiques (renforcement de la protection de la nature en ville, loi d'orientation d'affectation de l'usage des sols, renforcement des agendas 21...).

Une profonde réflexion sur la justice et les questions de sécurité

Le projet fait également une place importante à la mise en place d'une justice équitable, accessible et efficace, ainsi qu'à une politique de tranquillité publique :

- Développer une justice réparatrice.

- Défendre les principes de la justice des enfants.

- Réhabiliter les politiques de prévention, améliorer les conditions de détention.

Et encore bien plus de propositions sur les territoires ruraux, le littoral, l'outremer, les forêts, les quartiers populaires, l'agriculture, les transports, la politique migratoire, la transformation de la République, etc., à retrouver sur le site d'EELV : eelv.fr/le-projet

Cyrielle Chatelain

Investitures

DRÔLE DE JEU

Le vote pour l'investiture de nos candidats est toujours un moment particulier, important dans la vie démocratique de notre parti, et éprouvant pour les candidats. C'est un jeu qui demande des dosages subtils puisqu'il doit respecter les décisions locales, le vivier national et le poids des motions à l'intérieur du parti. Un jeu forçant à trouver le meilleur compromis en

tenant compte des différentes contraintes (1).

Afin d'assurer la constitution d'un ou plusieurs scénarios, une CPE (Commission permanente électorale), où toutes les sensibilités sont représentées, a été constituée. Ce sont les scénarios issus de cette commission qui ont été soumis au vote du Conseil fédéral.

Un compromis a été trouvé sur les circonscriptions réservées, validant un scénario qui permet la parité de résultat (nous sommes donc sûrs d'avoir un groupe paritaire à l'Assemblée nationale), qui respecte majoritairement le choix des Assemblées générales de circonscriptions et assure des élus à chaque motion. Ce scénario a été validé avec une majorité assez large... non sans quelques échanges musclés entre la motion minoritaire (Envie), s'estimant flouée, et la motion majoritaire (Maintenant) estimant avoir fait le travail le plus transparent possible.

C'est étonnamment le scénario concernant les circonscriptions non réservées qui a provoqué un débat enflammé et l'affrontement des courants. Les membres de la motion Construire, qui avaient soutenu le scénario sur les circonscription réservées proposé le matin par la CPE, se sont révélés d'un coup insatisfaits du scénario sur les circonscription non réservées, qu'ils avaient eux-mêmes validé avec les membres de Maintenant. Pour 5 circonscriptions qu'ils estimaient revenir à des membres de leur motion, ils ont retardé la validation de l'ensemble des candidats. Le scénario n'a pas été validé : un nouveau sera donc présenté au prochain Conseil fédéral.

Ce jeu de courants, où l'on change les règles au milieu du jeu et où l'on remet en cause ce sur quoi on s'est accordé peu avant, est à mon sens inacceptable. Envie avait au moins eu l'honnêteté de quitter la table des négociations. Privilégier la défense de quelques candidats, aussi bons et soutenus soient-ils, à l'investiture de l'ensemble de nos candidats pour qu'ils puissent faire campagne, est pour moi incompréhensible.

Les circonscriptions de Franche-Comté ne font pas partie de celles qui font blocage et Eric Alauzet a été investi sur la 25-2. Nous allons donc pouvoir partir en campagne, forts d'une campagne présidentielle qui démarre et d'un projet complet et ambitieux.

Cyrielle Chatelain



(1) Pour mieux s'y retrouver dans les subtilités de ce jeu, voir « Les Verts devenus grands ? », dans **La Feuille Verte** n° 171 (octobre dernier), p. 9.

Coup de colère

L'AUTRE INSÉCURITÉ



Quand on parle d'insécurité, on parle de vols, d'incivilités, etc., toutes choses dont on ne peut nier que ça existe, même si on n'apprécie pas les solutions proposées. Mais on oublie trop souvent une insécurité quotidienne, bien plus meurtrière : l'insécurité routière. 496 piétons sont morts en 2009, 70 % ont été tués en milieu urbain, et 37 % d'entre eux étaient sur un passage « protégé » (1).

Une « solution » se fait jour, depuis quelque mois : équiper les piétons de gilets fluo. C'est vrai, quoi, on ne les voit pas ! Ils se précipitent sous les roues des autos, ça fait des taches sur le pare-buffle du 4 x 4 ! Ces sous-citoyens ne sont pas fichus de se déplacer en bagnole, et il faudrait ralentir, voire s'arrêter pour les laisser traverser ?

Même Que Choisir ? (on n'imagine pas une seconde que ce journal, qui reçoit des tonnes de courrier, choisisse d'en publier un au hasard), dans son numéro de décembre, publie une lettre d'un lecteur de Metz qui propose que chaque piéton soit équipé d'un brassard fluo, pour sa sécurité.

T'as pas de lunettes, père ? Et ta bagnole, elle n'a qu'une seule pédale, celle de droite ? Pourquoi pas un gyrophare, tant que tu y es ? Et ceux qui n'auront pas de brassard, c'est bien fait pour eux si on les écrase, ils l'auront bien cherché ?

Résumons : on doit se protéger contre ce qui est inévitables : la pluie, le froid, etc. ; et maintenant, sur cette liste, on ajoute les bagnoles conduites par des aveugles qui roulent trop vite...

Petit rappel - parce que ce ne sont pas toujours les autres qui sont des chauffards : le Code de la route a été modifié il y a un an, et bien peu le savent.

Art R. 415-11 : « *Tout conducteur est tenu de céder le passage, au besoin en s'arrêtant, au piéton s'engageant régulièrement dans la traversée d'une chaussée ou manifestant clairement l'intention de le faire.* » Avant, le piéton devait être « engagé ». Si aucun passage piéton ne se trouve à moins de 50 mètres, le piéton a le droit de traverser. Refuser le passage à un piéton qui l'a « demandé » coûte 135 euros au cycliste ou à l'automobiliste ; le second perdra en outre 4 points sur son permis.

Michèle Greif



(1) Je n'ai pas trouvé de statistiques pour 2010.

COMMENT RACLER DES VOIX EN JOUANT SUR LES TENSIONS COMMUNAUTARISTES

Jeudi 22 décembre, une loi déposée par la députée Valérie Boyer, réprimant la contestation du génocide arménien, a été votée par la cinquantaine de députés présents à l'Assemblée.

Donc la France, qui reproche, à raison, à la Turquie d'interdire la reconnaissance du génocide, a décidé que ne pas le reconnaître serait interdit en France ! On aura connu argumentation plus subtile.

Mais d'abord, pourquoi la France vient-elle fourrer son nez dans cette triste affaire, vieille d'un siècle, et qui empoisonne les relations entre l'Arménie et la Turquie ? Au nom de la France, patrie des Droits de l'Homme ? On est en droit, malheureusement, de rigoler.

Qu'attendent donc les députés pour demander que soit condamnée la négation des génocides commis sur les Amérindiens par les Européens débarquant au Nouveau Monde ? Quand seront reconnus les génocides commis par les armées française et anglaise qui ont sciemment affamé les populations nord-africaines au début du 19^e siècle ? Quand l'Assemblée nationale reconnaitra-t-elle le rôle joué par la France dans le génocide rwandais de 1994 ? Et pendant qu'on y est, vite, une loi pour imposer l'histoire officielle sur les ravages du Palatinat en 1674, l'épuration de la Vendée en 1793, la semaine sanglante de la Commune, les massacres de Gallieni à Madagascar ...

Au delà du débat sur la réalité du génocide arménien, sur la définition d'un génocide, ne devrions-nous pas d'abord commencer par balayer devant notre porte ? Et depuis quand serait-ce aux politiques de décider de ce qui est vrai ou faux dans l'Histoire ?

Cette proposition de loi est bien entendu purement électoraliste et démagogique. Elle permet au candidat-président Sarkozy de retrouver sa stature d'homme d'État qui se préoccuperait de la paix dans le monde (alors qu'il va ouvrir une crise diplomatique avec la Turquie, offrant une occasion en or à l'AKP, le parti au pouvoir à Ankara, de se renforcer en jouant le réflexe nationaliste). Elle permet surtout aux candidats aux prochaines législatives de broser dans le sens du poil l'électorat arménien, électorat qui a sensiblement fait défaut à l'UMP ces derniers temps et qu'il est temps de retourner chercher.

Ainsi, la députée à l'origine de cette proposition vient d'une circonscription où les électeurs arméniens sont nombreux. Le groupe UMP à l'Assemblée Nationale est divisé. En gros, pour savoir ce que va voter ton député UMP, il suffit de regarder s'il y a plus d'Arméniens que de Turcs dans sa circonscription.

Hélas, les groupes PS et PC ont également voté ce texte. Je ne connais pas la position de nos trois députés écologistes, mais ils avaient déjà voté la première loi de 2007. Sans doute cette fois-ci ne faisaient-ils pas partie des 50 présents.

Amis turcs et arméniens, vous pouvez continuer à pleurer vos morts et vos rivalités. Pour le moment, cela sert les députés français.

François Mandil



Manif bisontine contre le fichage génétique, début décembre.



MUTUELLES : BONNE ANNEE, BONNE SANTE !

Ca y est ! La facture est arrivée, la note annuelle, celle de la mutuelle. Avec l'habituelle lettre d'accompagnement et son sempiternel blabla : la mutuelle augmente, c'est pas notre faute, c'est celle de l'Etat. Et toujours les mêmes bonnes intentions : lutter contre la politique de casse de notre système de santé avec pour moteur, le respect du citoyen, du sociétaire, celui à qui il est demandé de signer LA pétition...

Je m'interroge : voilà tout ce dont seraient capables nos mutuelles ? Produire des courriers, des pétitions et s'engager... derrière leurs sociétaires ? Fermer leurs centres de santé ou l'accès à certaines catégories de soins ? Construire des EHPAD avec un minimum de personnel, payé au SMIC, en situation précaire par la conclusion de contrats CUI-CAE, à temps partiel et à durée déterminée ?

Les mutuelles augmentent, les revenus diminuent, les citoyens toutes catégories sombrent dans la pauvreté. Il n'y a plus qu'à fréquenter les églises, brûler des cierges et souhaiter mourir très vieux et en excellente santé, c'est ça ?

Privé d'emploi, ou pas assez riche pour cotiser à une mutuelle et trop riche pour la CMU ?

Tant pis pour les nouvelles lunettes, pour les soins dentaires, pour le traitement du glaucome... Les citoyens s'enfoncent de plus en plus dans la précarité, laquelle engendre un défaut de soins, avec toutes les conséquences connues sur l'état physique et psychique. Pourtant, n'est-il pas prouvé que la prévention permet de limiter les dépenses de santé ? que se soigner trop tard coûte cher à la Sécurité sociale ?

En attendant, c'est quoi, une mutuelle, aujourd'hui ?

- C'est payer une cotisation toujours plus élevée avec des remboursements à la baisse.
- C'est un escompte de 2 % accordé si tu paies comptant.
- C'est pas d'aide à domicile si, pour une hospitalisation, si tu n'est pas passé par la case Urgences hospitalières.
- C'est te faire croire qu'en payant une cotisation plus élevée, tu seras mieux pris en charge.

- Ce sont des dirigeants mutualistes qui montrent tout leur courage en envoyant des sociétaires au front et leur disant « Signez la pétition ! ».
- Et des plateformes téléphoniques comme chez votre fournisseur d'accès aux télécom, supprimant ainsi toute humanité dans le traitement des dossiers

Descente en gamme

Mais Emile est pourtant heureux. Il descend en gamme, il sombre. La formule Tempo ne suffit plus. Mais ouf ! pour Noël, la Sécu vient de lui offrir un chèque de 400 euros d'aide pour l'aider à payer sa complémentaire santé. Encore un petit effort et il atteindra le niveau pour bénéficier de la Couverture Médicale Universelle ! »

Bonne année, bonne santé !

Pour ces périodes de fin d'année, certains vont compter leurs calories, d'autres leurs sous. Mais pas ceux apportés par le Père Noël, ceux qui ne reviennent pas dans la poche après avance de soins.

Allez Eva, nous comptons sur toi pour nous aider à lutter, à nous défendre face à la casse organisée de notre système de santé, de notre accès aux soins. Face à l'angoisse de savoir que nous mourrons plus vite et plus mal que les riches parce que le gouvernement en a décidé ainsi.

Estelle Chardon



(1) Depuis 2005 les taxes imposées par le gouvernement ont augmenté de 740 %, avec au final 75 euros d'augmentation par personne.



LA VACHE FOLLE DU MOIS

C'est vrai qu'il la mériterait, la Vache folle du mois, notre bon président. Vrai aussi qu'on pourrait la lui décerner tous les mois, tant il fait d'efforts pour la mériter ; et cette fois, avec son petit couplet sur le retour à la bougie en cas d'abandon du nucléaire, il a su retrouver des mots que plus aucun thuriféraire de l'atome n'ose employer depuis au moins vingt ans. Pourtant, ce n'est pas lui qui décrochera cette dernière distinction de l'année 2011 : on a trouvé mieux.

Vous vous appelez Besson (il paraît que vous êtes 16 245 dans ce cas en France) ? Courez vite, toutes affaires cessantes, au plus proche bureau de l'état civil et demandez à changer de patronyme : vous n'aurez aucune difficulté à "justifier d'un intérêt légitime", comme l'exige la loi. Le plus borné des officiers d'état civil admettra sans peine qu'on ne peut plus vous forcer à porter ce nom, tristement illustré aujourd'hui par un certain nombre d'individus fort peu recommandables. Qu'on en juge.

Luc Besson est devenu la 238^e fortune de France (en 2009) en tournant des films à l'esthétique publicitaire, en produisant des étrons comme la série des Taxi et en créant, avec le pubeux Christophe Lambert, une agence qui bosse, entre autres, pour Sarkozy et l'UMP (le réseau social des "Créateurs de possible" - sic -, qui a lamentablement foiré, c'étaient eux).

Il paraît que l'opportuniste **Éric Besson**, passé du PS à l'UMP et récompensé d'un maroquin dans les divers gouvernements Fillon, n'aurait plus très envie de faire de la politique et préférerait se reconverter dans le foot. Selon ses collègues ministres, "il ne fait plus rien" et passe son temps sur Twitter : finalement, vu le souvenir ému qu'il laissera (encore un qui fera déborder les poubelles de l'Histoire), c'est à coup sûr mieux ainsi.

Patrick Besson a-t-il commis dans *Le Point* une chronique xénophobe, voire raciste, en "imitant" (très mal) l'accent d'Eva Joly ? Je n'en suis pas totalement convaincu. En revanche, ce dont je suis sûr, c'est que j'ai rarement lu quelque chose d'aussi désespérément con, et d'autant plus con que ça se voulait drôle. Quant au plaidoyer de Franz-Olivier Giesbert, le patron du

Point, qui défend Besson au nom de la lutte contre le politiquement correct et la bien-pensance, il conforte amplement l'estime qu'on peut avoir pour un type qui, avant de diriger son actuel canard, était passé sans état d'âme du *Nouvel Obs* au Figaro (1)...

Plus anecdotique : **André Besson**, écrivain régionaliste dolois incroyablement prolifique, sévit entre autres dans l'hebdo Voix du Jura. Dans le numéro du 8 décembre, sous le titre "Aux loups ! aux fous !", il nous ressort le mythe de la "réintroduction volontaire des loups en France" - ce qui témoigne, au choix, d'une consternante ignorance ou d'une indécorable mauvaise foi - et brode niaisement sur le thème des "paisibles troupeaux de moutons" décimés par ces "redoutables prédateurs". Que la cohabitation entre les éleveurs et le loup - revenu naturellement en France, rappelons-le - soit actuellement difficile, on ne le niera pas. Mais au lieu de hurler bêtement non pas avec, mais contre les loups, M. Besson serait bien inspiré de se renseigner d'abord et de soutenir l'action de ceux qui s'efforcent de concilier l'apparent inconciliable.

Pour ces quatre Besson-là, une Vache folle. À se partager - c'est la crise... (2)



Gérard Roy

(1) Oui, je sais, question gauche, on fait mieux que Le Nouvel Obs. Question droite, en revanche, avec Le Figaro, y a pas photo...

(2) Soyons généreux (c'est la crise, mais c'est aussi la période des fêtes) : une Vache folle régionale pour les trois députés comtois Jean-Marie Binetruy - 5^e circonscription du Doubs -, Marie-Christine Dalloz - 2^e du Jura - et Jacques Gersperrin - 2^e du Doubs -, qui n'ont rien trouvé de mieux, pour se faire remarquer, que de s'aligner sur les cathos intégristes et de signer un texte contre les « déferlements christianophobes » ! Il y en a vraiment qui font tout pour nous rappeler que « chrétien » et « crétin », ça a la même origine !

UN MOIS, ÉMOIS, ET MOI

Prothèses. Franchement, ça m'étonne que la droite n'ait pas encore cherché à nous nuire avec l'affaire des implants Mamère. (1)

Savoir-vivre. Claude Guéant estime que les étrangers résidant en France doivent respecter "ce qui fait l'art de vivre français, comme les civilités, la politesse, la gentillesse". Ça fait combien d'années qu'il n'a pas mis les pieds dans l'hexagone, Guéant ?

Nappe. Bayrou a multiplié les interventions fin novembre-début décembre pour que “*les Français parlent de lui à la table des fêtes*”. Il trouve qu’on ne s’emmerde déjà pas assez à la table des fêtes ?

Tambour. Un gamin de trois ans est mort dans la machine à laver où l’avait mis son père, position essorage. Essorer avant de laver, c’est pas malin.

Sondage. Interrogés sur le cadeau de Noël qu’ils préfèrent, 42 % des Français répondent : des livres (et 43 %, de l’argent). Ce n’est pas qu’ils aiment lire, mais on n’a jamais trouvé mieux qu’un bouquin pour coincer une armoire branlante.

Flemmasses. Entre 1999 et 2010, les femmes sont passées de 4 heures 23 à 3 heures 52 de tâches domestiques. Il me semblait bien que c’était un peu crade chez moi.

Casse-c... Interrogé par une journaliste sur la vente des billets de sa prochaine tournée, Johnny Hallyday a répondu : “*Vous n’avez rien d’autre à faire dans la vie que [...] d’emmerder les gens ?*” Eh ! Johnny, toi, ça fait un demi-siècle que tu nous les brises menu !

Record. 146,47 % de votants à Rostov lors des législatives russes. Si c’est pas du civisme, ça !

Pelouse (1). Jean-Michel Aulas, le président des footex lyonnais, estime que le futur (??) grand stade OL Land “*va servir l’intérêt général et le football français*”. Quelqu’un peut-il m’expliquer le rapport entre les deux ?

Pelouse (2). Engagé par le PSG, David Beckham (entre autres avantages) touchera 800 000 euros par mois, un peu moins qu’Anelka, qui jouera à Shanghai pour 230 000 par semaine. Et alors ? Alors, rien...

Perturbations. Les agents de sécurité en grève dans les aéroports à la mi-décembre gagnent, eux, 1 000 à 1 600 euros par mois. 1) C’est pas une raison pour emmerder les gens qui partent en vacances. 2) N’avaient qu’à se faire footballeurs.

Parrains. Ce sont surtout les maires des petites communes rurales qui donnent leur signature au candidat du FN lors des élections présidentielles. Merci, les ploucs !

Particule. La chasse au boson de Higgs bientôt couronnée de succès. Chasseurs, gros cons ! (2)

Cancoillotte. Eva Joly aime tous les accents. On voit qu’elle ne se farcit pas tous les jours l’accent comtois !

Châtiments. 28 États des USA ont aboli la fessée, mais certains d’entre eux pratiquent encore la peine de mort. On ne peut pas tout faire à la fois.

N’importe quoi. Le papy responsable de l’incendie dans une maison de retraite marseillaise voulait ouvrir un paquet de bonbons avec un briquet ! Il avait hésité à se servir d’un string, d’une savonnette, d’un ticket de métro ou du dernier Finkelkraut.

Disparitions (1). Démonstrations d’affliction en Corée du Nord pour la mort de Kim Jong-il ; tristesse digne et réservée des Tchèques après celle de Vaclav Havel. Moralité : pour être pleuré, vaut mieux être une crevure inculte qu’un humaniste cultivé.

Disparitions (2). Au fait, il est où, le Havel qui fait cruellement défaut, entre autres, aux pays arabes dont le printemps s’étiole sous les coups des milices, des intégristes ou de la soldatesque ?

Pénurie. Coup de froid sur les relations France-Turquie après le vote de la loi sur le génocide des Arméniens. Je commence à stocker des loukoums.

Armée. Divers indices me laissent à penser que les écolos ne sont plus antimilitaristes. S’il y avait un nouveau Larzac aujourd’hui, ils manifesteraient pour que le camp respecte le développement durable ou pour que les trouffions bouffent bio à la cantoché...

Gérard Roy

(1) *J’ai honte...*
(2) *Oui, je l’ai déjà faite, celle-là...*
Mais j’aime tellement la formule...

Europe Écologie Les Verts Franche-Comté

(14 rue de la République, 25000 Besançon)

Directeur de publication : Gérard Roy

Comité de lecture : Michel Boutanquoi,

Laurent Fumey, Hubert Guyet,

Pauline Jeannin, François Mandil,

Gérard Roy

CPPAP : 0513 P 11003

Conception et mise en page : Corinne Salvi

Imprimé sur papier recyclé

par les soins d’Europe Écologie Les Verts de Franche-Comté

ISSN 1169-1190



Au Pays des Merveilles d'Alice,
la gare d'Auxon est... à Besançon !
Images de la manif ludique d'EELV pour l'inauguration de la LGV.

animées



EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS FRANCHE-COMTÉ

14, rue de la République / 25000 Besançon / 03 81 81 06 66 / eelv.fcomte@gmail.com